

**MAIRIE DE SAINT-PIERRE-D'ENTREMONT**

Place René Cassin – 73670 - Tel. : 04 79 65 81 33 - [contact@saintpierredentremont.org](mailto:contact@saintpierredentremont.org)

**COMPTE RENDU de la séance du CONSEIL MUNICIPAL  
du lundi 18 janvier 2021 à 18h30**

**Secrétaire de séance** : Pierre Meunier

**Présents (10 )** : Claude BAUDOIN, Elisabeth BRAURE, Chantal CONNOCHIE, Albane GESLIN, Hervé JACQUIER, Mathilde LOISEAU, Adrien MAZZINI, Pierre MEUNIER, Fabien REY, Wilfried TISSOT.

**Absents excusés (0)** :

**Absents (0)** :

**Pouvoirs (0)** :

**Quorum (6)** : atteint

Le Maire informe le conseil municipal de l'ajout d'une délibération non prévue sur l'ordre du jour.

**DCM 01 – Versement subvention à la banque alimentaire**

**VOTE** :      Votants : 10    Pour : 10      Contre : 0      Abstention : 0    : **ADOPTÉE**

**1. APPROBATION du Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 14 décembre 2020**

Le Procès-verbal est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

**2. DÉLIBÉRATIONS**

**DCM 02 – Achat du serveur - Attribution du montant et de la société**

La société BSO a fourni un devis d'un montant total de 15.000 € TTC, incluant un serveur, son installation, une sécurisation du réseau de la Mairie, un deuxième système de sauvegarde, ainsi qu'une garantie de 5 ans avec intervention sur site.

Les autres propositions ont été considérées comme inadaptées.

**VOTE** :      Votants : 10    Pour : 10      Contre : 0      Abstention : 0    : **ADOPTÉE**

**DCM - Délégations du conseil municipal au Maire**

Ce sujet a été traité intégralement pendant le conseil municipal du 10 juillet 2020, y compris pour les montants limite applicables.

**A reporter au prochain conseil municipal car celui-ci doit préciser les limites de la délégation au maire pour les points 15° et 17° de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales. Soit les points 3 et 4 de la délibération 2020-07-10-DCM56.**

**VOTE** :      Votants : 0      Pour : 0      Contre : 0      Abstention : 0    :

### **DCM 03 - Désignation des représentants au SIERSS – CIAS des Echelles**

Au vu de la démission de Madame Gaëlle COULON qui était titulaire au CIAS des Echelles, il est nécessaire de désigner un nouveau titulaire.

Madame Chantal CONNOCHIE est proposée comme titulaire et M. Fabien Rey a été désigné comme représentant suppléant pour la commune de Saint Pierre d'Entremont Savoie.

**VOTE :**      Votants : 10   Pour :10      Contre : 0      Abstention : 0   : **ADOPTÉE**

### **DCM 04 - Commissions communales – composition**

La conseillère municipale démissionnaire est remplacée par Mme Chantal Connochie à la tête de la commission Associations, Jeunesse et Culture.

**VOTE :**      Votants : 10   Pour :10      Contre : 0      Abstention : 0   : **ADOPTÉE**

### **DCM - Désignation des délégués aux organismes extérieurs**

Compte-tenu du nombre de personnes déjà désignées, au Conseil d'Ecole, le remplacement de la conseillère municipale démissionnaire est considéré comme non-nécessaire.

**Cette délibération est reportée au prochain conseil municipal étant donné qu'il n'y a pas de suppléant désigné pour l'office de tourisme et pour La Défense.**

**VOTE :**      Votants : 10   Pour : 10      Contre : 0      Abstention : 0   : **ADOPTÉE**

### **DCM 05 - Crise sanitaire – COVID 19 - Demande de la subvention au département**

La demande de subvention relative à la crise sanitaire sera renouvelée.

**VOTE :**      Votants : 10   Pour : 10      Contre : 0      Abstention : 0   : **ADOPTÉE**

### **DCM - Prolongation d'adhésion au contrat d'assurance groupe pour la couverture des risques statutaires**

**Cette délibération doit être prise au prochain conseil municipal.**

**VOTE :**      Votants : 0    Pour : 0      Contre : 0      Abstention : 0   : **ADOPTÉE**

## **3. SUJETS TRAITÉS / INFORMATION**

### **o Tour des commissions et réunions**

#### **➤ Urbanisme**

La première réunion de cette commission à la Communauté de Communes aura lieu la semaine prochaine. Les conseillers en charge de l'urbanisme ont établi une liste des difficultés rencontrées dans l'application du PLUi.

#### **➤ Tourisme**

Une affiche « Tourisme 4 saisons » a été créée. Elle est destinée à favoriser le recensement des projets touristiques pouvant donner droit à des subventions. Cette affiche a été mise en ligne sur le site de la Mairie et sera distribuée.

#### **➤ Enfance / jeunesse**

Dans le cadre d'une mission confiée par la Communauté de Communes, L'AADEC va

recenser à partir du mois de février les besoins pour une crèche dans la vallée des Entremonts. En cas de besoin urgent ou simplement pour anticiper la demande, il est envisagé de louer une maison privée dans un premier temps.

Il est souligné que la création d'une crèche entraînera l'arrêt du service Bébé-Bus.

➤ **SIAEP**

Le projet de transfert de la compétence Eau Potable à la Communauté de Communes a été réactivé et devrait être réalisé d'ici la fin de l'année 2026. Un bilan patrimonial et comptable ainsi qu'un recensement des besoins en maintenance et améliorations ont été présentés le 12 janvier dernier par la société Profils Études en charge du projet. Pour une partie des communes, dont la nôtre, le transfert de compétence devra se faire depuis le SIAEP du Thiers.

Il est à noter qu'un processus analogue est cours pour le transfert de la compétence Eaux Usées, avec toutefois une moindre complexité territoriale.

➤ **École Primaire**

Le projet « École Numérique » a été retenu par l'éducation Nationale et va donc pouvoir être mis en place. Il est envisagé son ouverture aux autres collectivités et associations pour favoriser la transmission d'informations.

Le mode de fonctionnement des alarmes Incendie et Intrusion dans l'école primaire doit être revu.

➤ **AADEC**

Le conseil d'administration de l'AADEC a adopté les décisions suivantes :

- Le Passe-Montagne aura lieu au mois de septembre 2021 sous un format réduit.
- Une assemblée générale extraordinaire sera organisée pour officialiser la présence de la commune de Saint Pierre de Chartreuse dans l'association ainsi que la création d'un poste « Jeunes ».
- Mise à l'étude d'un projet de cuisine collective avec l'aide de la Caisse d'Allocations Familiales de Savoie.
- Discussion sur les modes possibles d'entraide intergénérationnelle.

○ **Unité dans le cadre de l'habitat partagé**

Il a été décidé d'établir un cahier des charges plus précis pour les deux projets envisagés (aux Bandets et à l'entrée du Bourg). Ce cahier des charges sera transmis à l'organisme chargé de superviser les projets.

○ **Demandes de subvention diverses (Les Restos du cœur, Association française de la sclérose en plaque, Association de l'ombre à la lumière, Association Histoires en Fêtes, Association nationale de Patients)**

Devant la multiplicité des demandes, le conseil débattera prochainement sur le type d'association qu'il convient de subventionner. Une première ligne directrice serait d'aider les associations agissant localement.

○ **Retour des projets « Ambition tourisme »**

○ **Dossiers en cours : Sinistre La Poste et la traversée du bourg**

○ Sinistre La Poste

Le déblaiement des débris au sol autour de la Poste a été effectué par l'entreprise Bron.

Un diagnostic amiante a été réalisé au début du mois de janvier par la société Alpes Contrôles. Des prélèvements complémentaires devront toutefois être effectués à l'étage si les restes du toit peuvent

être enlevés sans complications. La suite à donner dépendra des résultats de la première série d'analyses en cours.

Les premières estimations financières montrent qu'une reconstruction totale du bâtiment incendié est envisageable sans surcoût. Mais ce bâtiment étant dans le périmètre de la Chapelle des Dix Mille Martyrs, son devenir est dépendant de l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France. Une réunion est prévue sur ce point pour le 27 janvier.

Les décisions dépendront aussi de la proposition de règlement du sinistre par l'assureur de la commune.

L'installation d'un service temporaire (La Poste et Maison France Services) est dans l'attente de la position de La Poste sur le sujet.

- Traversée du bourg

Les travaux sont en sommeil pour l'hiver et devraient reprendre au mois de mars. La Mairie continue toutefois à rechercher la signature des conventions avec les personnes privées directement affectées par le projet.

- **Plan ski école**

Afin d'aider l'école primaire à partir au ski, la commune envisage une participation à l'achat d'un forfait « ski » pour chacun des enfants. Ce point sera mis en délibération lors du prochain conseil municipal.

- **Dates importantes 2021 (Budget, subventions, communauté de communes Cœur de Chartreuse ...)**

Commission Finances et commission Budget : Lundi 1<sup>er</sup> février à 18h et 19 h.

- **Arrêté de Pouvoir de police délégué à la CCCC**

Ce point sera discuté prochainement en conférence des maires.

- **Pompes de relevage – quartier La Bazinière (réseau en encorbellement pour une évacuation par gravité)**

Des difficultés apparaissent dans le fonctionnement d'une partie des 4 pompes de relevage assurant l'évacuation des eaux usées au niveau de La Bazinière. En alternative à la fiabilisation du matériel, est envisagé un passage à un réseau gravitaire en encorbellement sur le Guiers Vif. Mais celui devra être connecté à celui de l'Isère et posera un problème esthétique.

- **Information 5G – Très haut débit**

L'antenne de téléphonie mobile des Bandets (Free et Bouygues ?) devrait être adaptée à la 5G d'ici le mois de juin. Cette transition ne se fera que sur un mode partiel dans un premier temps.

Une consultation sur l'implantation de coffrets de connexion de fibre optique dans la vallée laisse espérer l'installation prochaine d'un tel réseau dans la vallée. Son étendue précise n'est toutefois pas connue à ce jour.

- **Linky**

**OK?** L'installation dans la commune de compteurs d'électricité de type « Linky » devrait être effectuée au cours de l'année 2021. Que ce soit pour une raison légale ou pratique, la Mairie n'est pas en mesure de s'opposer. Une telle décision échoira donc à chacun.

○ **Convention Commune – AADEC pour la gestion des salles Hermesende**

La régie en place pour la location de salles Hermesende, la vente de gobelets et de photocopie n'est pas rentable financièrement. Des solutions alternatives seront étudiées, y compris le transfert de la gestion des salles à l'AADEC.

○ **Divers**

Camping : les travaux de finition du local à l'étage devront être terminés avant l'ouverture du camping au mois d'avril (Électricité, habillage des murs et éventuellement isolation du toit).

-----&-----

***La prochaine séance du conseil municipal  
aura lieu le lundi 15 février 2020 à 18h00***